

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse  
**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein  
**Band:** 167 (2016)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Triages forestiers valaisans : sur la voie du succès... (Essai)  
**Autor:** Guex, Olivier  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1097441>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Triages forestiers valaisans: sur la voie du succès ... (Essai)

Olivier Guex Service des forêts et du paysage et canton du Valais (CH)\*

## Triages forestiers valaisans: sur la voie du succès ... (Essai)

Un coup d'œil sur le passé aide à comprendre le pourquoi et le comment de l'organisation forestière valaisanne, son passage de la tradition vers la modernité au niveau de la gestion. Quelques prises de vue focalisées sur certaines thématiques montrent qu'après trois décennies et malgré tous les avantages que cette organisation apporte, le climax qui correspondrait à une situation d'équilibre entre les tâches de haute surveillance et d'entreprise n'est pas vraiment atteint; mais existe-t-il ce climax? La structure des triages forestiers est évolutive et leur a permis de s'adapter et de surmonter bien des aléas. Le mouvement va continuer; les succès ne sont pas à renier mais chaque époque apporte ses nouveaux défis; la gestion des forêts doit encore plus intégrer la composante économique, comme elle a su très bien le faire avec l'environnementale et la sociale, pour devenir réellement durable. Quelques pistes sont évoquées, tout en sachant qu'elles susciteront de nouvelles questions avant de pouvoir consolider une vision d'avenir, aujourd'hui au stade d'ébauche.

**Keywords:** forest management, property structure, forest economics, Valais, Switzerland  
**doi:** 10.3188/szf.2016.0209

\* Bâtiment Mutua, Place des cèdres 11, CH-1950 Sion, courriel olivier.guex@admin.vs.ch

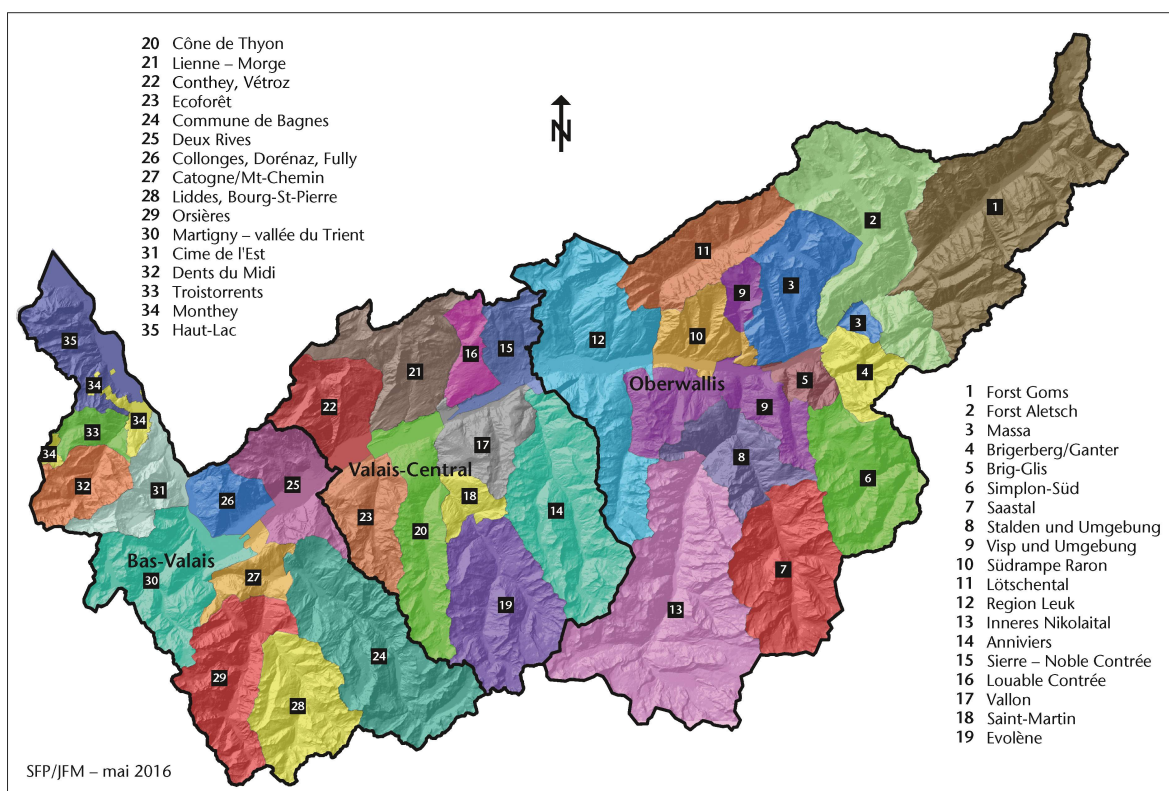
Les forêts du canton du Valais couvrent près de 123 000 hectares, soit 23% de la surface totale du canton et sont pour près de 90% en main publique. Les forêts de protection jouent un rôle déterminant dans le canton où elles représentent près de 87% de la surface forestière totale et assurent une bonne sécurité au-dessus des voies de communications, des habitats et autres infrastructures. Ces paramètres ont pesé de tout leur poids lorsque, dans les années 80, confronté à la nécessité d'entretenir les forêts de protection pour assurer le maintien de leur fonction dans un contexte de plus en plus déficitaire ainsi qu'à l'arrivée des subventions pour atteindre cet objectif, le canton a dû prendre des mesures pour induire un changement dans l'organisation forestière. Jusqu'alors, la gestion des forêts était assurée au niveau du propriétaire, soit des bourgeoisies. La loi cantonale sur les forêts de 1985 introduit l'obligation pour les propriétaires de se regrouper en triages forestiers dont la taille doit être suffisante pour permettre une organisation rationnelle du travail et, si possible, l'engagement d'un garde forestier à plein temps. Avec l'appui des propriétaires, c'est sur cette base et grâce aux flux financiers provenant de la Confédération et du canton pour soutenir la forêt de protection que se sont développés les triages forestiers valaisans pour atteindre le nombre de 56 en 2000; depuis cette date,

confrontés à de nouvelles difficultés liées au marché du bois et aux fluctuations du niveau des subventions, de nouvelles réorganisations ont eu lieu et ce nombre est passé aujourd'hui à 35, alors que de nouvelles fusions sont annoncées (figure 1). Souvent qualifiée d'exemplaire, l'organisation forestière valaisanne représente-t-elle le modèle à suivre ou cette organisation est-elle encore en mutation? Les propos qui suivent dressent un état des lieux sous forme de considérations, par thème.

### Du triage forestier à l'entreprise forestière publique

Initialement composés de peu de bourgeoisies, gérés par un garde forestier d'abord occupé à des tâches de haute surveillance et lui-même appuyé par une petite équipe de professionnels, les triages ont évolué pour devenir, dans certains cas, de véritables entreprises. Si le triage, selon sa vocation d'origine, se consacrait essentiellement aux travaux spécifiquement forestiers, des soins culturaux à la coupe de bois, il devait, en saison hivernale, quasiment mettre la clé sous le paillason et placer ses employés dans d'autres activités, notamment les remontées mécaniques. Ce phénomène ne contribuait pas à encou-

Fig. 1 35 triages forestiers valaisans en 2016; une cartographie en perpétuelle mutation.



rager les jeunes à suivre une formation et à exercer sur la durée une activité en forêt. Cela a conduit les triages à diversifier leurs activités pour pouvoir occuper leur personnel en cas d'intempéries et au maximum aussi en mauvaise saison. Cette diversification, considérant les compétences associées aux formations forestières, a connu un fort succès, à tel point qu'aujourd'hui nombre de triages exercent la part la plus importante de leur activité en dehors de la forêt. En lien avec cette diversification, mais aussi les fusions et l'accroissement des subventions pour les forêts de protection, certaines équipes forestières de triage se sont fortement développées pour atteindre des effectifs situés entre 20 et 30 unités. Cette évolution a des conséquences et, comme l'a relevé avec pertinence un collègue d'un autre grand canton forestier alpin: *das Wallis hat keine Forstreviere mehr, sondern nur noch Forstbetriebe*; l'allemand est utilisé à bon escient, car en français, la notion de triage forestier est utilisée de manière indifférenciée, l'appellation d'entreprise forestière se référant plutôt au privé. Les travaux de bûcheronnage sont souvent exécutés en propre, le recours aux entreprises privées se limitant aux travaux de débardage. Dans certaines régions du canton, le privé est même quasiment exclu du marché, vu l'équipement en machines des triages. Le marché du travail en forêt est donc plutôt fermé et peine à voir se développer une saine concurrence. Considérant le niveau des subventions, relativement confortable, et également la bonne rentabilité des travaux pour tiers, la situation économique des triages forestiers valaisans, contrairement au reste de la Suisse, peut être qualifiée de bonne.

## Une gestion commune à géométrie variable

Les triages forestiers, dès leur début, ont connu des organisations et des développements multiples; il n'y a pas un modèle pour tout le canton. Les propriétaires de forêts sont responsables de la gestion de leurs forêts et restent maîtres de leur structure. Le passage de la gestion autonome, fortement empreinte de traditions, à la gestion commune ne s'est pas fait sans douleur, ni sans retenue. Les triages qui tendent aujourd'hui vers une indépendance totale, au-delà de l'approbation d'un programme, d'un budget et des comptes, ne sont pas majoritaires. Il est probable que l'influence individuelle des divers propriétaires, dans la mesure où elle intervient de manière trop régulière et entrave une planification optimale des travaux, soit un facteur contraignant négatif sur les résultats de l'entreprise qui devrait être gérée avec un maximum d'autonomie.

## Quelles fonctions pour les gardes forestiers?

Cette question n'est de loin pas spécifique au Valais! Elle rejoint celle, plus globalement formulée, de la séparation des tâches de haute surveillance et de gestion: vaste débat. Ce qui est certain, c'est que le développement évoqué place souvent les gardes forestiers en porte-à-faux dans la réalisation des diverses tâches qui leur incombent. Ces gardes doivent «faire tourner la boîte» tout en surveillant



Fig. 2 La mécanisation des travaux forestiers lourds: un équipement pour les triages ou les entreprises forestières privées?

aussi bien leur employeur, les communes, et les tiers qui leur assurent la diversification des travaux; les diverses casquettes ne sont pas facilement interchangeables! Le canton, avec la mise en œuvre de la Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches (RPT), a clarifié et consolidé la fonction de haute surveillance des gardes via un mandat de prestations qui précise également les obligations des communes et les appelle à contribution. Par cette démarche, le canton affirme qu'il a d'abord besoin, en termes de structure et de réalisation des tâches légales, de triages forestiers qui sont à ce niveau irremplaçables et que les fonctions d'entreprise viennent en second plan et peuvent être assurées de diverses manières.

### Le bilan après 30 ans

Aujourd'hui, on peut considérer que le bilan de cette évolution est positif en regard de la situation passée et des crises que cette organisation forestière a permis de surmonter. Les triages occupent une main-d'œuvre compétente, ils se sont adaptés aux aléas successifs, les travaux sylvicoles sont conformes aux objectifs et les volumes de bois exploités se sont accrus, passant de 70 000 m<sup>3</sup> par an dans les années 2000 à 150 000 m<sup>3</sup> actuellement. Que vouloir de plus? Deux bémols viennent perturber cette appréciation; d'une part, le rythme d'entretien de la forêt de protection, selon les données disponibles et mises en avant, est toujours trop lent pour assurer la pérennité de cette fonction avec une période de retour proche de 50 ans; d'autre part, avec un volume d'exploitation de l'ordre de 1.2 m<sup>3</sup> par hectare et par an, on est loin du potentiel puisque l'accroissement global annuel est évalué à 5 m<sup>3</sup> par hectare; même si le potentiel réellement exploitable reste à déterminer.

Cela fait partie des défis majeurs à relever que de trouver des solutions pour accroître les surfaces traitées et les volumes commercialisés. La solution, de facilité, consisterait à accroître le niveau des subventions pour la forêt de protection; mais il est déjà l'un des plus élevés de Suisse et les finances du canton se trouvent dans une passe difficile. Diverses études, tant au niveau suisse que plus spécifiques au canton, ont mis en évidence le potentiel de rationalisation qui demeure, tant en termes d'organisation des structures que de réalisation des travaux; des possibilités existent également au niveau de la filière de commercialisation du bois.

### Le rôle du canton

Le canton pourrait, ou devrait pour certains, s'en tenir à un rôle d'observateur puisqu'il n'a pas de responsabilité en matière de gestion directe de la forêt. De fait, les possibilités d'interventions sont restreintes et se résument aux deux leviers suivants: conseil et financement. Le conseil est délicat, dans la mesure où les compétences économiques dans le domaine forestier ne se concentrent pas vraiment au niveau des services cantonaux, puisque cela n'est pas leur rôle! Le Valais a choisi de mettre en évidence, par le biais de mandats d'études (Stöckli et al 2012, Gollut et al 2013, Pauli et al 2013), les potentiels de rationalisation, comme évoqué précédemment, et aussi les écarts en regard des prestations et résultats d'autres cantons aux conditions plus ou moins similaires en termes de volumes exploités et de coûts. Même si l'acquisition de données fiables est souvent une gageure et les comparaisons délicates, la masse de données fournit des tendances convergentes qui permettent les interprétations. Le levier financier est certainement l'instrument le plus adéquat pour donner des impulsions. Depuis l'introduction du subventionnement de la forêt de protection dans les années 80, on est passé d'un mode de financement fondé sur les coûts directs, au soutien par le biais d'un forfait par mètre cube exploité et enfin, depuis la RPT, au forfait à l'hectare. Tous les systèmes ont assuré la couverture des frais, voire un peu plus! Fixé à Fr. 11 000.– par hectare au début de la RPT en 2008, le forfait a été abaissé à Fr. 10 000.– au début de la deuxième période et à Fr. 9 000.– pour la troisième; ces baisses successives sont justifiées sur la base du résultat financier des programmes d'entretien des forêts de protection. Il est prévu de revisiter le mode de financement de manière à mieux tenir compte des difficultés régionales d'exploitation, mais aussi à introduire une composante incitative en regard des objectifs à atteindre: réduction des coûts par l'introduction généralisée du meilleur processus, ouverture du marché à la concurrence (figure 2), organisation de la filière de commercialisation du bois, etc.

## Vision d'avenir

Il n'y a pas et il n'y aura pas de modèle unique de triage valaisan pour le futur. Cependant, considérant les succès et les difficultés constatés, une vision peut être dessinée. Celle-ci doit se développer sur les bases édifiées jusqu'ici plutôt que sur des ruines; il n'y a donc rien à détruire mais une évolution à guider. Le triage forestier du futur, pour surmonter les aléas liés aux instabilités récurrentes de tout genre, devrait veiller à ne pas dépasser une taille critique qui deviendrait contraignante. Fort de ses infrastructures et équipements, ce triage, outre les travaux pour tiers qu'il réalise avec compétence, pourrait assurer la gestion courante des travaux forestiers: petites interventions, soins aux jeunes peuplements, réparation des dégâts aux forêts, entretien des boisements le long des infrastructures, etc. Pour les travaux forestiers de plus grande envergure, afin d'assurer les meilleures conditions de rentabilité, ceux-ci pourraient être externalisés et faire l'objet d'appels d'offres ouverts incluant l'ensemble du processus. La planification permettrait une offre de travaux suffisamment anticipée, par lots importants et sur plusieurs périodes. Ce mode de faire induirait un développement des entreprises privées et de leur équipement. La réduction des coûts permettrait de mobiliser plus de bois, pour autant que le marché soit demandeur, et d'augmenter le nombre de postes de travail. Il est également concevable que certains triages, bien que cela ne puisse être la majorité, gardent des effectifs et un équipement importants et se profilent eux-mêmes comme entrepreneurs; mais cela doit l'être sur un marché ouvert, sans distorsion liée aux subventions, et l'exécution des tâches de haute surveillance ne devrait pas être préteritiée. La

filière bois pourrait également se structurer et s'organiser pour sortir la commercialisation du niveau local; plus de visibilité et de transparence de l'offre et de la demande apporteront certainement de meilleures conditions de vente.

L'expression de cette vision et l'usage du conditionnel mettent en évidence le chemin qui reste à parcourir et son côté inachevé; le canton profitera de la prochaine période RPT pour finaliser son concept sur l'organisation forestière en Valais, en collaboration avec les principaux partenaires, les propriétaires. In fine les choix sont entre leurs mains, le souhait du service cantonal étant que ceux-ci se fassent en parfaite connaissance des tenants et aboutissants. Pour cela, il serait aussi profitable qu'on quitte pour quelque temps le niveau très émotionnel qui prévaut lorsqu'on évoque la forêt, ses fonctions et sa gestion. Place à l'objectivité et au réalisme pour, après de nombreuses années de travail constructif, dresser un bilan et oser la remise en question, source de progrès. ■

*Soumis: 14 mai 2016, accepté (sans comité de lecture): 16 mai 2016*

## Références

- GOLLUT C, LEHNER J, PAULI B (2013) L'organisation et la structure des triages forestiers en Valais. 3<sup>e</sup> partie: Analyse des entreprises. Zollikofen: Hochschule Agrar- Forst- Lebensmittelwissenschaften. 67 p.
- PAULI B, BÜRGI P, SCHALLER M, MARKOVIC J (2013) Wertschöpfungskette Holz im Kanton Wallis. Analyse und Optimierung des Holzflusses. Zollikofen: Hochschule Agrar- Forst- Lebensmittelwissenschaften. 153 p.
- STÖCKLI B, GOLLUT C, PAULI B (2012) Die Organisation und die Struktur der Forstreviere im Wallis. Teilprojekt 1: Kantonale Rahmenbedingungen. Zollikofen: Hochschule Agrar- Forst- Lebensmittelwissenschaften. 90 p.

## Walliser Forstreviere: auf dem Weg zum Erfolg ... (Essay)

Ein Blick in die Vergangenheit hilft, das Warum und das Wie der Walliser Forstorganisation, ihren Werdegang von der Tradition in die Moderne in Sachen Management, zu verstehen. Es zeigt sich, dass nach drei Jahrzehnten und trotz aller Vorteile, die eine Organisation mit hoheitlichen und betrieblichen Aufgaben auf der gleichen Fläche mit sich bringt, die Klimax, die einem Gleichgewicht der beiden Aufgaben entsprechen würde, nicht wirklich erreicht ist. Die Struktur der Forstreviere ist entwicklungsfähig, was die Anpassung an neue Gegebenheiten und die Überwindung von Risiken ermöglichte. Die Veränderungen werden anhalten, die bisherigen Erfolge sind nicht zu verneinen, aber jeder Zeitabschnitt bringt seine eigenen Herausforderungen mit sich. Um wirklich nachhaltig zu werden, muss in die Waldbewirtschaftung die ökonomische Komponente noch stärker eingebracht werden, so wie man in der Vergangenheit die ökologischen und die gesellschaftlichen Anliegen zu integrieren wusste. Im Beitrag werden einige Entwicklungspfade angesprochen, im Wissen darum, dass sie neue Fragen hervorrufen, bevor sich die heute in Rohform vorliegende Zukunftsvision konsolidieren lässt.

## Forest management units in the Valais: moving towards success ... (Essay)

A brief look towards the past will help us to understand why and how the forest organisation of the Valais has developed, moving from tradition to modernity in its management. A focused review of certain themes shows that after three decades and despite all the advantages of this structure, it has not reached climax equilibrium between the tasks of oversight and of enterprise. But is there a climax equilibrium which can be attained? The structure of the forest management units is evolving and has enabled them to adapt and overcome many challenges. The movement will continue, we must not deny the successes of the past, but each period brings its own challenges. Forest management must integrate even more the economic dimension, as it has absorbed the environmental and social dimensions, to become truly sustainable. Some perspectives are described, while remaining aware that they will raise new questions before a vision of the future can be consolidated, which is at present still in the draft stage.